



La Caisse des Dépôts
au service de la

Santé et du Grand âge



**Caisse
des Dépôts**
GRUPE

Notre démarche



**Marianne
Kermoal-Berthomé**

Directrice des
politiques sociales de la
Caisse des Dépôts

“ Pour accompagner le vieillissement de la population, financer les innovations en santé et développer les acteurs de taille critique, le groupe Caisse des Dépôts renforce son intervention au service de la santé et du grand âge.

À travers ses différents métiers, expertises et modes d'intervention, le groupe Caisse des Dépôts est présent sur l'ensemble du parcours de santé et de la perte d'autonomie et ce de manière historique : en tant que prêteur (La Banque Postale, Sfil, la Banque des Territoires), en tant qu'investisseur (Bpifrance, la Banque des Territoires, CNP Assurances), en tant qu'opérateur (La Poste Santé & Autonomie, emeis, CDC habitat), et en tant qu'assureur avec CNP Assurances.

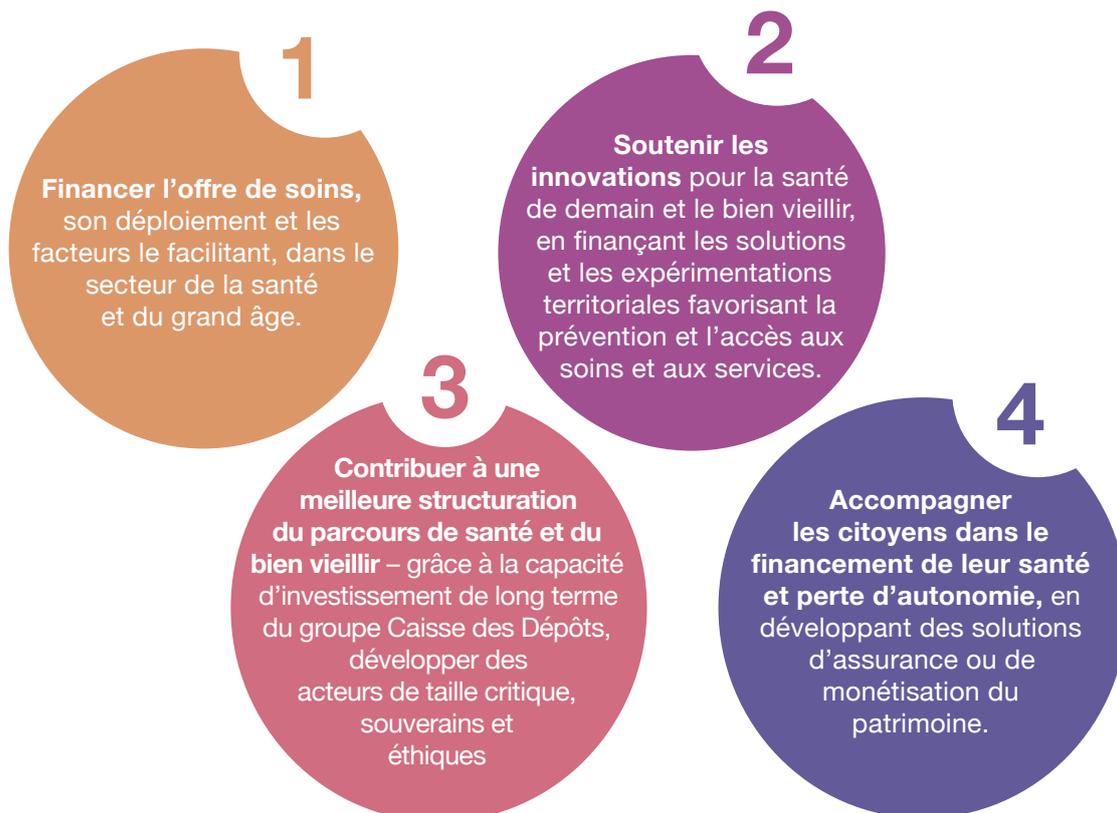
Avec la mise en œuvre d'une feuille de route stratégique commune et cohérente avec les différents métiers et priorités des entités, le groupe Caisse des Dépôts identifie **4 axes stratégiques** : le financement de l'offre de soins, le soutien aux innovations en santé, la structuration du secteur et l'accompagnement des français dans le financement de leur perte d'autonomie.

Afin d'atteindre les objectifs fixés par cette feuille de route, le Groupe mobilise au moins **25 milliards d'euros à horizon 5 ans**, au profit de la santé et du grand âge, tous secteurs et territoires confondus.

Ensemble, nous travaillons pour un avenir où la santé et le bien-être des citoyens sont au cœur de nos priorités.



Les 4 axes



Exemples d'actions concrètes



1

D'un budget global d'environ 500 millions d'euros, le projet de reconstruction du CHU de Reims est l'un des plus importants chantiers hospitaliers de France, organisé en trois grandes phases jusqu'en 2031.

Financements confirmés

- **La Banque Postale et Sfil** ont accordé un prêt santé de 100 millions d'euros pour soutenir la construction du nouveau bâtiment hospitalier de 58 122 m² qui accueillera 476 lits et places.
- **La Banque des Territoires** a accordé un premier financement pour le projet à hauteur de 20 millions d'euros, dans le cadre de son soutien aux infrastructures publiques de santé en lien avec les politiques d'aménagement du territoire.

3

Le programme Icope (Integrated Care for Older People) a été développé par l'OMS pour favoriser le vieillissement en bonne santé et réduire le nombre de seniors dépendants. La France a décidé, fin juillet 2025, de généraliser la phase 1, centrée sur le dépistage de la perte d'autonomie des personnes à partir de 60 ans, via un auto-questionnaire numérique, avec l'objectif de faire participer 2 millions de personnes d'ici 2027. Le groupe **La Poste** contribue activement à cette démarche par le biais d'approches innovantes pour aller vers les personnes les plus éloignées de la prévention et la mise à disposition de l'outil numérique Digicope, référencé dans « Mon Espace Santé ». **CNP Assurances** inclut ce dispositif dans son offre assurantielle.

2

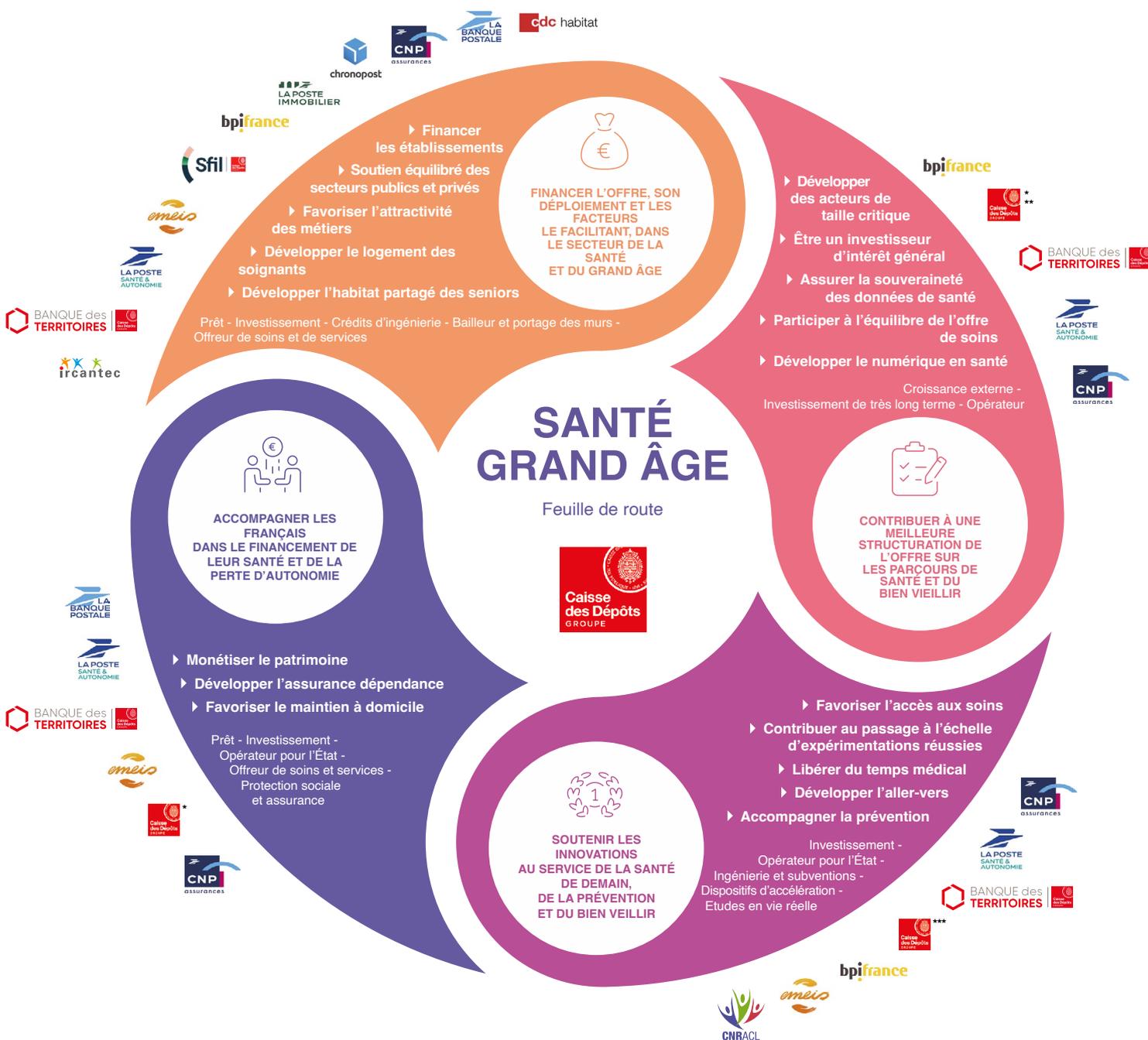
Le **groupe Caisse des Dépôts** crée un accélérateur de start-ups, opéré par **Bpifrance**, en prévention en santé pour leur permettre d'atteindre un niveau de maturité nécessaire et accéder ainsi à des financements pérennes :

- Une promotion de 20 start-ups seront retenues chaque année par appel à projets pour participer à la création de solutions concrètes et innovantes dans le domaine de la prévention numérique.
- Elles seront accompagnées pendant 9 mois et bénéficieront d'un accès à l'écosystème du **groupe Caisse des Dépôts**.

4

Le fonds d'action sociale de la caisse de retraite des titulaires de la fonction publique hospitalière et territoriale (CNRACL)

La direction des politiques sociales assure la gestion de la CNRACL, et à ce titre, le fonds d'action sociale qui a pour objectif d'accompagner les retraités les plus fragiles, de favoriser le soutien à domicile, de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social. Ce fonds doté de 134,5 millions d'euros a permis de verser près de 130 000 aides en 2024 et de proposer des prêts et services aux retraités du régime en situation de fragilité (aides à la complémentaire santé, aides ménagères, aides pour l'amélioration ou l'adaptation de l'habitat, ...).



* Politiques sociales
** Participations stratégiques
*** Gestion d'actifs.



Caisse des Dépôts,
Direction des politiques sociales,
12 avenue Pierre Mendès France,
75914 Paris cedex 13,
Tél : 01 58 50 00 00,
politiques-sociales.caissedesdepots.fr



Septembre 2025 • Réalisation : direction de la communication, du mécénat et des partenariats - Politiques sociales

